

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 18 décembre 2019

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM.

Membres présents (9) : Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (4) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme GINDRE), Mme MIELLE (représentée par Mme LECOMTE LE GRAND), Mme HERVIEU (représentée par Mme AVENA).

Membres excusés (4) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme MARTIN-GENDRE, M. FOUILLOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 décembre 2019.

Délibération n° : 35-2019

Objet : Repas de Noël en faveur de personnes démunies – demande de subvention

L'association « Les Gilets Jaunes du 21 » organise un repas de Noël en faveur de personnes démunies et / ou sans-abris. Cette manifestation se déroulera le 24 décembre 2019, salle Devosge, sous forme d'une soirée festive. Une friperie sera également mise à disposition en collaboration avec le Secours Catholique.

L'association attend une centaine de personnes à cette soirée.

Le coût de cette opération est estimé à 1 380 €.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le versement d'une subvention de 750 € (sept-cent-cinquante euros) à l'Association « Les Gilets Jaunes du 21 », au titre de cette manifestation pour 2019 ;
- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20191218-35-2019-DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019